

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2017**  
**Séance ordinaire n° 10/2017**

**Présents** : ARANEO Christine, CARTAL Aimé, JENESTE Alain, DEPLACE Chantal, BEURRIER Jean-Michel, AUNOS Daniel, LIVET Julien, CHARRONDIERE Magalie, BOURLIERE Claudine, BAJARD Marie-Noëlle, CATHELAND Germaine, THEVENOUX Jocelyne, MATICHARD Frank, DUMAS Mickaël, FERON William.

Julien arrive à 20h30

**Secrétaire de Séance** : Jocelyne THEVENOUX

**Date de la convocation** : 20 octobre 2017

Le compte rendu de la séance du 29 septembre 2017 est approuvé.

**INTERCOMMUNALITE**

1. THD 42 : Madame le Maire donne lecture au conseil du courrier du SIEL : le très haut débit sera disponible le 31 décembre 2017.
2. Projets éoliens des communes Urbise et Andelaroche : tous les Saint Martinois recevront un courrier les informant des dates de l'enquête publique (du 02 novembre au 05 décembre) pour le projet éolien d'Andelaroche. Les photos du projet sont présentées au conseil municipal. Pour Urbise, le mât de mesure a été installé.
3. Pétition « sauver nos communes » : Madame le Maire donne lecture de la pétition à l'initiative des conseillers départementaux. Elle est disponible au secrétariat, chacun pourra la signer.

**BATIMENTS**

4. Travaux de sécurité aux bâtiments industriels - Agri Sud Est : Suite à deux cambriolages, Mme le Maire a rencontré le responsable Eurea, le responsable du magasin et un gendarme chargé de la prévention. Il faut remplacer toute la clôture arrière. A étudier : installation d'une caméra, d'une alarme... Des travaux d'électricité et de mise aux normes de l'éclairage sont aussi à prévoir suite au rapport de DEKRA. Décision prise (unanimité moins une voix) : demande de conseil au gendarme, demande aide de l'assurance pour la vidéosurveillance.
5. Ruine « Rue du Commerce » - mise en lumière : l'estimation du SIEL s'élève à 14 851 € dont 10 098 € à la charge de la Commune avec l'éclairage public : adopté à l'unanimité. Mme le Maire précise que ce montant est un maximum et peut être revu à la baisse en fonction des choix.
6. Bar restaurant : la commission a choisi la façade. L'inscription « Bar
7. Ecole : construction du passage couvert. Les travaux débuteront lundi 30 octobre.
8. Travaux divers : M. Beurrier donne lecture au conseil de 2 devis pour le remplacement du carrelage à l'école maternelle et aux WC de la mairie :
  - Ecole maternelle : Entreprise Bassot : 4 720.50 € HT et Entreprise Durantet 4 095.42 € HT
  - WC mairie : Bassot 932.50 € HT et Durantet 1 033.85 € HTA l'unanimité, l'entreprise Durantet est choisie pour la totalité des travaux. Il faudra lui demander de réaliser ces travaux pendant les vacances de Noël.  
Le devis de 540 € HT de l'entreprise Xavier Laurand pour le bloc-porte des WC de la mairie est adopté.  
Marie-Noëlle Bajard soulève le problème d'odeur dans les toilettes de la salle des fêtes.  
Problème eau chaude Salle des Fêtes : 2 compteurs d'eau existaient. Un compteur d'eau froide et un d'eau chaude, ces deux circuits fonctionnant à des pressions différentes. L'uniformité des pressions a été réalisée par la mise en place d'un clapet anti retour.
9. Bar restaurant : d'autres candidats se sont manifestés.
10. Résidence Marguerite : M. Dumas propose de réunir des professionnels pour le fonctionnement des panneaux solaires de la résidence car charges trop élevées...

## **ECOLE SPORT LOISIRS**

11. Téléthon 2017 : Le téléthon aura lieu les 2 et 3 décembre 2017 à Saint Martin d'Estreaux.
12. Conseil d'école : compte rendu lu par Chantal Déplace. Il n'y aura pas de pont de l'ascension en 2018 à cause des jours fériés. Cette année, 89 enfants sont inscrits : 6 TPS, 7 PS et 11MS, 14 GS, 10 CP, 9 CE1, 9 CE2, 9 CM1 et 14 CM2 dont 26 enfants de St Pierre Laval. Un exercice intrusion attentats a été effectué. L'activité natation se déroule toujours à Lapalisse avec financement de Roannais Agglomération.  
Projets : maternelle correspondance avec St Forgeux, CM avec La Pacaudière, les GS, CP avec St Bonnet. La Maternelle projette d'aller à Chalmazel.  
Remerciements à la municipalité pour les travaux réalisés.  
Rideaux salle d'évolution : le devis St Maclou de 832.06 TTC, est adopté. Les rideaux seront posés par les employés. Bac à sable : l'emplacement exact reste à définir.
13. Périscolaire : consultation des enseignants et des parents. L'aide de l'Etat va disparaître.  
Le conseil municipal doit rapidement se positionner sur un éventuel retour de la semaine à 4 jours.  
La Commission doit se réunir pour préparer un questionnaire à envoyer aux familles.
14. Etang de la Poste : la pêche n'aura pas lieu cette année. Elle a été réalisée en 2015 (2 ans) et il y a risque d'une très longue période de remplissage (manque de pluie). L'étang sera rempoissonné.
15. Bibliothèque : compte rendu de l'AG du 13 octobre 17. Baisse des lecteurs de 38 à 33.  
89 enfants sont concernés qui viennent un lundi par mois pour les grands et les petits 2 fois par mois.  
Dictée reconduite l'an prochain. Peut-être exposition en 2018.  
Formation informatique.
16. Proposition et demande de l'harmonie du Coteau (Madame Catherine Seulliet) pour faire un concert dans la salle des fêtes ; location gratuite mais eux prennent une entrée le samedi 13 janvier après le spectacle de marionnettes. La commission culture pourrait tenir une buvette. Cette proposition sera faite à l'harmonie du Coteau.
17. La commission s'est réunie avec Joël Girard pour définir l'implantation des jeux pour le printemps.

## **VOIRIE**

18. Le cheminement piéton va réduire la surface de la parcelle louée à l'EARL Françoise et Serge DEYRAT de 405 m<sup>2</sup>. L'avenant au bail est adopté à l'unanimité.  
Cheminement piéton : Madame Poussin a fait parvenir le montant des estimations des travaux : 50 950 € (maîtrise d'œuvre comprise).
19. Travaux de voirie 2018 – demande de classement des Chemins Ruraux en Voies Communales : le Conseil Départemental ne finance plus les chemins ruraux. Ceux-ci doivent être classés en voies communales. Accord unanime pour classer le chemin de chez Poulet et celui de Pélassy en voies communales et solliciter les subventions pouvant y être attribuées. Pour la numérotation, les prendre à la suite de la liste des voies communales.
20. Stade : Fuite d'eau toujours pas trouvée. Les employés ont ouvert la moitié de la canalisation et toujours rien.
21. Chemin privé de Feytière : Monsieur Yves Barret propose de céder sa part à la commune. Sur le principe, le conseil est favorable mais il y a 2 propriétaires. Affaire à suivre.
22. Lotissement de Gravinière : dépôt du Permis d'Aménager.
23. Travaux divers : remerciements pour les travaux faits sur les chemins.

## **PERSONNEL**

24. Contrats aidés : l'Etat a supprimé un grand nombre de contrats aidés. Celui de Benoit Morales pour la voirie a été arrêté. La commune avait le droit à un seul renouvellement donc celui de Ceilia Lenoir a été prolongé pour 6 mois car il permet de décharger les employées de l'école qui peuvent se consacrer aux activités périscolaires.
25. La commune pourrait faire appel à un contrat civique pour la voirie : les conditions très différentes : jeunes entre 16 et 25 ans de 6 à 12 mois pour 24 heures hebdo mini.  
Coût pour la mairie 107.58 € mais formations obligatoires. Une annonce sera déposée.

## FINANCES

26. Décisions modificatives approuvées à l'unanimité :

- Besoin de crédit budget lotissement : + 128 400 €. Cette somme est donc amputée sur les programmes suivant du budget Comumne :

|    |                         |             |
|----|-------------------------|-------------|
| a) | Révision PLU            | - 3 400 €   |
| b) | Travaux Salle des Fêtes | - 105 000 € |
| c) | Accessibilité bâtiments | - 20 000 €  |

- Ajout de crédit 5 600 € pour le programme Restaurant Scolaire du budget Commune pour le paiement du passage couvert. Cette somme est réduite de l'opération Rénovation Salle des Fêtes.
- Budget Résidence : remboursement caution article D 165 + 290 €, pris sur l'article R165
- Cession de l'actif du budget commune au budget résidence pour un montant de 74 742 €

## URBANISME

27. Droit de préemption parcelle AB155 : le conseil municipal ne préempte pas

Droit de préemption parcelles AB 266 268 269 : le conseil municipal ne préempte pas

## QUESTIONS DIVERSES

28. Le Comité de pilotage du PETR se déroulera le mercredi 15 novembre à 15h.

29. Date du conseil de décembre : vendredi 15 décembre

30. Mme Catheland demande une rallonge pour l'informatique

L'exercice sur le tunnel est reporté en mars 2018

La nacelle est louée pour les 21, 22 et 23 novembre afin de poser les décorations de Noël.

Bilan de la soirée théâtre du 21 octobre : 97 adultes et une vingtaine d'enfants.

Dates de réunions :

- Mercredi 8 novembre CCAS à 20h
- Lundi 13/11 à 20h bulletin
- Cérémonie du 11/11 à 11h
- Culture le 20/11 à 20h
- Questionnaire parents école : 15/11 à 20h